



COMMUNE DE
SIVIRIEZ

Construction d'une nouvelle école

**Demande de crédit d'investissement de CHF 20'650'000.-
pour la construction d'une nouvelle école**



Matinée portes ouvertes des écoles des villages
samedi 5 septembre 2026, de 8h à 11h30

Séance d'information publique
mardi 8 septembre 2026, 20h
à la salle de gym de Siviriez

Nouvelle école de Siviriez

L'historique

Nos bâtiments scolaires ont été conçus à une époque où l'enseignement reposait principalement sur un modèle frontal: une classe, un enseignant, un groupe d'élèves.

Aujourd'hui, les pédagogies favorisent davantage les échanges multiâges, le coenseignement, les projets interdisciplinaires, l'autonomie et les apprentissages collaboratifs. Les espaces cloisonnés et peu flexibles de nos écoles actuelles limitent cette évolution.

En résumé, l'école du 21^e siècle ne se résume plus à des rangées de pupitres face à un tableau. Elle repose sur des pratiques pédagogiques qui visent une meilleure prise en compte des besoins de chaque élève.

Le projet

Nous avons fait le choix du bon sens: des équipements fiables, utiles et durables, sans luxe inutile et faciles à exploiter sur le long terme.



Scolaire

- 5 classes enfantines
- 12 classes primaires
- 1 aula / salle de rythmique
- Espace pédagogique dans la zone de circulation
- Locaux administratifs (direction, enseignants, pédagogie spécialisée)
- Locaux pour les Services de logopédie, psychologie et psychomotricité

Infrastructure complémentaire

- Abri de protection civile de 200 places
- Locaux techniques et de services
- Aménagements extérieurs scolaires et espaces de récréation
- Aménagements de mobilité

A quel prix ?

Infrastructures	Coûts TTC en CHF
Projet de l'école	16'844'574
Abri PC	867'395
Part études	- 891'564
Photovoltaïque	250'000
Divers en cours	54'050
Taxe de raccordement, y compris CAD	390'842
Signalétique et affichage	50'000
Honoraires BAMO	150'000
Mobiliers intérieurs	600'000
Mobiliers extérieurs	40'000
Appareils électriques (écran, TV, machines ACT)	128'000
Matériel d'exploitation	40'000
Petit matériel	10'000
Projet mobilité du domaine public	1'130'000
Divers et imprévus (5%)	986'213
Total TTC	20'650'000

Au regard des références récentes de constructions scolaires comparables en Suisse romande, le niveau de coût du projet se situe dans une fourchette conforme aux standards actuels du marché pour des infrastructures scolaires de complexité et de qualité équivalentes.

Une école ouverte sur la nature

Le bâtiment, structuré en plusieurs niveaux, organise clairement les espaces et sépare les zones destinées aux enfants selon leur âge, avec des accès adaptés. Son architecture favorise des circulations fluides, des espaces de rencontre lumineux et un cadre propice à l'apprentissage moderne.



Située au centre du village, la nouvelle école s'intégrera dans un environnement végétalisé, avec des places de jeux, des espaces de rencontre et des zones dédiées à l'enseignement en plein air. Les élèves pourront apprendre, jouer et grandir dans un cadre naturel, stimulant et apaisant, loin des grandes surfaces minérales et bétonnées.

Face aux épisodes de réchauffement qui se multiplieront dans les années à venir, cette végétalisation jouera un rôle essentiel. Les arbres apporteront de l'ombre et de la fraîcheur, contribueront à réduire les îlots de chaleur et amélioreront durablement la qualité de vie au cœur du village. Les surfaces perméables favoriseront l'infiltration naturelle des eaux de pluie, limiteront le ruissellement et renforceront la protection des environs lors d'épisodes de fortes précipitations.

Des surfaces minimales imposées

En matière de constructions scolaires, les communes doivent respecter des normes légales strictes fixées au niveau cantonal. Ces règles ne sont pas optionnelles: elles garantissent à chaque élève des conditions d'apprentissage adéquates et équitables.

La loi sur la scolarité obligatoire et son règlement définissent le nombre de classes en fonction du nombre d'élèves. Mais surtout, la législation relative aux subventions scolaires fixe des surfaces minimales obligatoires pour chaque salle de classe.

Concrètement, les normes actuelles imposent:

- 96 m² pour une classe enfantine
- 81 m² pour une classe primaire

La sécurité intégrée

La question de la mobilité n'a pas été laissée au hasard. Elle fait l'objet d'une réflexion globale dans le cadre du Projet d'Infrastructure de Mobilité (PIM), qui concerne l'ensemble du périmètre autour du futur site scolaire: route des Coudriers, route des Chaussés et une partie de la route de Brenles.

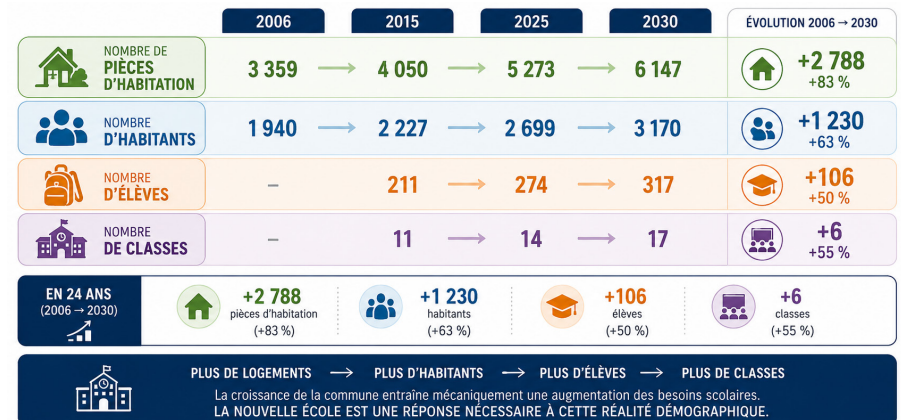
Des mesures concrètes de modération du trafic, de sécurisation des cheminements piétons et d'organisation des circulations sont intégrées au projet afin d'améliorer durablement la sécurité de tous les usagers.

Concernant les activités sportives, les élèves continueront à traverser la route cantonale sous la surveillance des enseignants, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Quel que soit l'emplacement de l'école, certains enfants devront emprunter des passages piétons sécurisés. L'enjeu n'est donc pas d'éviter toute traversée, mais de garantir qu'elle se fasse dans les meilleures conditions de sécurité.

Une commune qui grandit

Siviriez: une croissance qui génère des besoins scolaires

Evolution des logements, de la population, des élèves et des classes



Un provisoire permanent

Aujourd'hui, les 14 classes de l'école sont réparties sur quatre villages. À Prez-vers-Siviriez, les pavillons sont utilisés quotidiennement pour répondre aux besoins croissants en enseignement de groupe et en soutien spécialisé. À Siviriez, un appartement a dû être transformé en espace scolaire dès 2017 afin de faire face au manque de locaux. Les cours de travaux manuels sont quant à eux dispensés à Chavannes-les-Forts dans des locaux saturés et vieillissants. À Villaraboud enfin, les élèves sont répartis entre un sous-sol aménagé, un local de société transformé en salle de classe et une ancienne classe à l'étage.

Cette situation atteint aujourd'hui ses limites. L'ouverture d'une classe supplémentaire est déjà prévue à court terme, ce qui nécessitera de nouvelles adaptations dans des bâtiments qui ne disposent plus d'aucune réserve de capacité. ***Nos écoles fonctionnent aujourd'hui grâce à des solutions provisoires qui, au fil du temps, sont devenues permanentes, sans pour autant répondre durablement aux besoins actuels et futurs.***

Adapter les écoles aux normes: un défi structurel

Les bâtiments scolaires anciens ont été conçus selon des normes pédagogiques, énergétiques et techniques aujourd'hui dépassées. Pour les adapter aux besoins actuels, il ne suffit souvent pas de rénover les surfaces: il faut intervenir sur la structure du bâtiment, l'isolation, les installations techniques, l'accessibilité, la sécurité incendie et les infrastructures numériques.

Les limites concernent également le confort et les conditions de travail. Dans plusieurs bâtiments, l'isolation phonique est insuffisante, ce qui nuit à la concentration des élèves et à la qualité des apprentissages. Les bureaux du secrétariat et de la direction ne garantissent pas non plus le niveau de confidentialité nécessaire pour accueillir des échanges parfois sensibles avec les familles, les élèves ou les partenaires de l'école.

Ainsi, lors de rénovations importantes ou de transformations de bâtiments existants, il ne suffit pas de moderniser les locaux: il faut souvent agrandir les surfaces pour respecter les nouvelles normes et exigences. Sans cela, les travaux ne peuvent pas être subventionnés et risquent de ne pas être validés.

En pratique, ***ces contraintes expliquent pourquoi il est souvent difficile, voire impossible, d'adapter des bâtiments anciens sans modifications structurelles majeures.***

Trois raisons essentielles d'agir aujourd'hui

Un investissement, pas une dépense

Construire une nouvelle école représente un investissement important. Mais ***il s'agit avant tout d'un investissement pour l'avenir de notre commune, de nos enfants et des générations futures.*** Une commune est avant tout une communauté de générations: les écoles que nous construisons aujourd'hui sont l'équivalent des routes, des réseaux d'eau ou des bâtiments publics financés hier par celles et ceux qui nous ont précédés. Chacune investit dans les infrastructures dont la suivante aura besoin. La charge financière annuelle liée à cet investissement se montera à environ CHF 1'000'000.-, hors charges d'exploitation. Pour absorber ces coûts, une hausse d'impôts sera nécessaire. Le rôle du Conseil communal sera de limiter cette augmentation autant que possible, en recherchant de nouvelles sources de revenus et en poursuivant les efforts d'économie.

Une école est un équipement public essentiel, conçu pour durer plusieurs décennies. Les infrastructures réalisées aujourd'hui serviront aux élèves de demain, tout en renforçant l'attractivité et la qualité de vie de notre commune. ***Une école moderne et adaptée encourage les familles à s'installer,*** soutient la demande en logements et contribue ainsi à préserver, voire à renforcer, la valeur du patrimoine immobilier de chacun.

Cette attractivité profite à l'ensemble de la population. Les familles qui s'établissent dans la commune génèrent des recettes fiscales supplémentaires et font vivre les commerces, les services de santé, les transports publics, les associations et la vie locale. Par ailleurs, même les personnes qui n'ont plus d'enfants scolarisés bénéficient directement d'une commune dynamique, où les services de proximité sont maintenus et où la qualité de vie demeure élevée.

Dire OUI, c'est adapter l'école au climat de demain

C'est **répondre dès le départ aux normes actuelles et futures**, tout en offrant des espaces mieux isolés, plus confortables, plus fonctionnels et plus respectueux de la confidentialité.

C'est **réunir au même endroit les élèves, les enseignants et les services spécialisés** afin de favoriser la collaboration, de renforcer les échanges avec les familles et d'offrir un accompagnement plus cohérent et plus réactif.

C'est **mieux répondre aux besoins des élèves d'aujourd'hui**, qu'il s'agisse de soutien scolaire, de difficultés de langage, d'apprentissage du français ou de besoins particuliers, grâce à des ressources et des compétences regroupées sur un même site.

C'est **simplifier le quotidien des familles** en réduisant les déplacements, en harmonisant les horaires et en consacrant davantage de temps aux apprentissages plutôt qu'aux trajets.

C'est **offrir des conditions d'apprentissage adaptées au climat de demain** grâce à un bâtiment performant sur le plan énergétique, mieux protégé contre les fortes chaleurs et plus confortable pour les élèves comme pour les enseignants.

C'est **améliorer les conditions de travail des enseignants** en favorisant le travail en équipe, la collaboration et l'attractivité de notre école dans un contexte où le recrutement devient de plus en plus difficile.

C'est aussi **ouvrir une nouvelle perspective pour nos bâtiments scolaires actuels**. Libérés de leur fonction première, ils pourront faire l'objet d'une réflexion sereine et concertée sur leur avenir. Avec les citoyennes et les citoyens de la commune, nous pourrions imaginer de nouveaux usages répondant aux besoins de la population et contribuant à la vitalité de nos villages.

Refuser coûte aussi cher

Si le projet est refusé, des investissements sur les bâtiments existants seront nécessaires, impliquant également des mises aux normes. Les estimations ci-contre sont basées sur des projets similaires. Elles ne peuvent actuellement pas être plus précises, sans mandater des bureaux d'études.

Pour la rentrée 2027-2028, la commune doit disposer de 15 salles de classes. Pour atteindre les 17 classes comme prévu par le programme, des containers devront être ajoutés au fur et à mesure de l'évolution de la population. Des coûts supplémentaires s'ajouteront dans ce cas.

Le projet de bâtiment scolaire centralisé permet également d'économiser sur les transports scolaires (différence d'environ CHF 65'000).

Surtout, **un refus entraînerait l'abandon d'un projet abouti, fruit de plusieurs années d'études, d'analyses et de planification**. Or, les besoins scolaires ne disparaîtront pas. La commune devrait alors repartir à zéro: lancer de nouvelles études de faisabilité, évaluer d'autres variantes, mandater de nouveaux spécialistes et financer un nouveau processus de projet. Ces coûts viendraient s'ajouter aux dépenses déjà engagées, sans créer la moindre salle de classe supplémentaire.

Ecole de Siviriez

Rénovation: 1'500'000.-
Nombre de classes: 7 (actuel)
à 4 (après mise aux normes)

Ecole de Villaraboud

Rénovation: 1'500'000.-
Nombre de classes: 4 (actuel)
à 3 (après mise aux normes)

Ecole de Prez-vers-Siviriez

Rénovation: 500'000.-
Nombre de classes: 4 (actuel)
à 2 (après mise aux normes)

Containers de Prez-vers-Siviriez

Fin de vie: 2032 (durée 10 ans)
Nombre de classes: 2

Ecole de Chavannes-les-Forts

Rénovation: 1'000'000.-
Nombre de salles: 2 AC

Nouveaux containers

Manque 4 salles de classes,
estimation à 250'000.- par
salle dans les containers.
Durée de vie de 10 ans!
Investissement: 1'000'000.-

Amortissements et emprunts

Rénovation: 135'000.-/an
Containers: 140'000.-/an
Emprunts: 2'000'000.-,
40'000.-/an
Charge financière: 315'000.-/an

Pour une école adaptée aux élèves d'aujourd'hui et aux défis de demain, nous vous invitons à accepter le crédit de CHF 20'650'000.- pour la construction d'une nouvelle école.

Arguments des référendaires

Demande de crédit d'investissement de CHF 20'650'000.- pour la construction d'une nouvelle école

Les référendaires s'opposent à la construction d'une nouvelle école pour un montant de 20'650'000.- pour différents aspects:

Finances

La Commune n'a pas la capacité financière de construire cette école. Le coût annuel projeté de la nouvelle école sera de CHF 1'200'000.-. **Pour assumer cette augmentation de charge, la Commune propose d'augmenter les impôts de 10% ainsi que la contribution immobilière de 50%** (de 2‰ à 3‰). La commission financière avait d'ailleurs préavisé négativement cet investissement.

Avec une cote d'impôt actuelle de 88ct par franc payé au canton, nous sommes déjà 10% plus cher que la moyenne cantonale. **Augmenter la cote d'impôt ne fera que décourager ceux qui en paient et attirera dans la commune des gens à faible capacité financière.** Au niveau financier, la Commune se trouve déjà au pied de nombreux défis avec notamment la dissolution de la réserve de réévaluation de CHF 540'000.- qui va entraîner une hausse d'impôt de 9ct dès 2032. De plus, la Confédération est en train de reporter des charges vers les cantons afin d'alléger son budget; le canton procède de la même manière et voudrait s'acquitter de certaines charges en les transférant sur les communes.

Les charges liées au district devraient également prendre l'ascenseur avec la construction d'un nouveau home ainsi que la construction de la nouvelle station d'épuration à Autigny. Dans un contexte économique fragilisé par la situation géopolitique, une inflation en hausse, une monnaie forte, des exportations qui s'effritent et des coûts de loyer qui grimpent, une hausse d'impôt est très mal venue. Il est temps d'être particulièrement attentif à tous ces éléments qui prétèrent les budgets de nos concitoyens.

Enfin, nous devons finalement considérer que notre budget communal affiche une perte d'exploitation de plus de CHF 980'000.- ce qui signifie clairement une hausse d'impôt supplémentaire de plus de 15ct si celui-ci devait se réaliser. **En mettant bout à bout tous ces éléments, nous pourrions nous retrouver avec un impôt communal de 121ct au lieu des 88ct actuels. Êtes-vous prêts et d'accord d'en arriver là?**

Ecole

L'emplacement retenu pour la nouvelle école n'est pas judicieux. Il nécessiterait la traversée de la route cantonale afin de se rendre à la salle de gymnastique ainsi qu'à l'accueil extrascolaire. Un grand nombre d'enfants serait amené à traverser cette route cantonale plusieurs fois par jour. Un passage sous la route deviendrait à terme la seule solution afin d'assurer la sécurité; un passage sous la route cantonale coûte aujourd'hui 6 millions. Ce coût n'a pas été pris en compte dans le projet.

De plus, **le site retenu ne permet qu'un agrandissement limité** (4 classes). Une fois la pleine capacité atteinte, l'école se retrouverait au milieu d'un site totalement bâti, sans développement possible. Un site de cette envergure devrait se situer obligatoirement, en vue d'un agrandissement futur, en bordure d'une zone agricole et du même côté que la salle de sport. Ceci permettrait des déplacements mieux sécurisés et éviterait de devoir traverser la route cantonale.

Nous ne contestons pas les réfections de nos bâtiments scolaires: celles-ci doivent être entreprises en fonction de leur urgence, nécessité et des finances communales. C'est tout à fait possible sans diminution du nombre de classes.

Nous bénéficions actuellement déjà de 17 classes dont 3 sont vides et disponibles. Le projet d'école prévoit la construction de 17 classes!

En ce qui concerne la protection incendie, nos bâtiments, après confirmation de la Commune, répondent en tous points aux exigences du service du feu et de l'ECAB.

Nous avons aujourd'hui suffisamment de classes et de locaux communaux à réaffecter qui pourraient servir de classes supplémentaires en cas de besoin.

Construire une nouvelle école correspond à un projet irréaliste à l'heure actuelle car il mettrait à mal durablement nos finances communales et de facto de chaque contribuable.

Pour toutes ces raisons, les référendaires vous invitent à refuser le crédit de 20'650'000.- pour la construction d'une nouvelle école.



Commune de Siviriez

Rte de l'Eglise 10

Case postale 6

1678 Siviriez

+41 26 656 90 90

commune@siviriez.ch